

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



UN DORYPHORE vient d'être découvert dans un champ de pommes de terre, au Portreau, à Vertou. Toutes les mesures ont été prises immédiatement. Cultivateurs, examinez attentivement vos cultures de tubercules.

LE POU DE SAN-JOSE : On annonce que le pou de San-José, importé d'Amérique par les pommes de Virginie, serait signalé en Autriche. Quand prendra-t-on chez nous les mesures énergiques qui s'imposent ?

CIRCONSCRIPTIONS PHYTOPATHOLOGIQUES : Le Journal officiel du 10 juin a désigné les inspecteurs et contrôleurs pour l'année 1932. Ont été désignés pour la Loire-Inférieure : M. Chaquin, délégué ; MM. Andouard et Merlant, délégués adjoints ; Durivault et Rouleau, contrôleurs.

PROTECTION CHEVALEINE : Les groupements d'éleveurs français ont été reçus le 9 juin par le Ministre de l'Agriculture et ont déposé les vœux suivants : 1° Faire voter au plus tôt par le Sénat la loi Taillandier, 2° Marquer au fer rouge les chevaux d'importation destinés à la boucherie.

CHASSEURS ! Votre permis de chasse expire le 30 juin. Le renouvellement peut se faire aussitôt.

A ARLES (Bouches-du-Rhône) se tiendra, du 30 juin au 3 juillet, le XX^e Congrès National de la Mutualité et de la Coopération agricoles. De nombreuses questions y seront traitées (Crédit agricole, Coopératives maraîchères, Coopératives de distillerie, Coopération laitière, etc.). Des excursions en Camargue et de grandes fêtes régionalistes sont prévues.

L'ARTICHAUT ET LE FOIE : D'après le Dr J. Brel, les feuilles d'artichaut ont une grande valeur thérapeutique et renfermeraient un extrait très efficace, la cynarine, pour guérir la jaunisse et les coliques hépatiques.

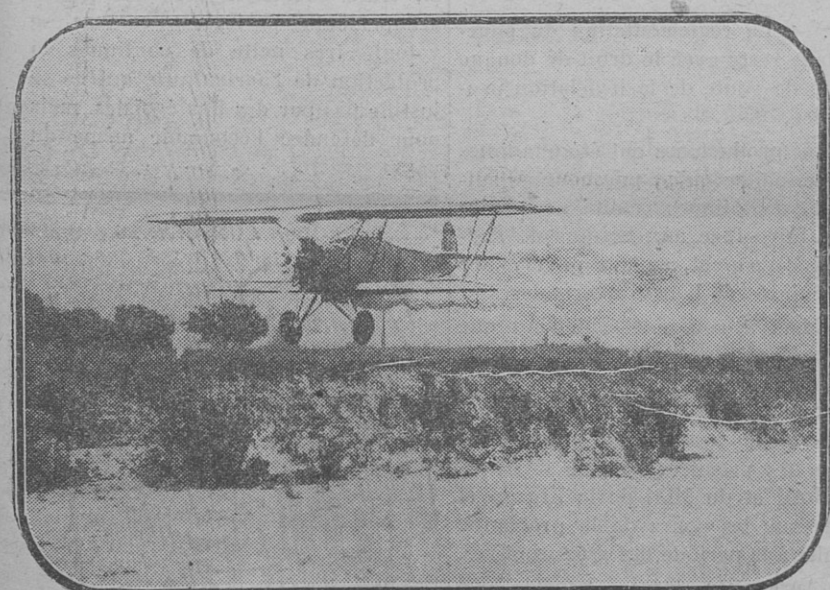
Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers

La première session pour l'examen d'entrée à l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de Viticulture d'Angers aura lieu les 11, 12 et 13 juillet.

Examen indispensable pour les candidats non pourvus du baccalauréat complet.

S'adresser, pour tous renseignements, au Directeur de l'Ecole, 33, rue Rabalais, à Angers (Maine-et-Loire).

Pulvérisations par Avions !



L'aviation est appelée à rendre service à l'Agriculture. Voici un avion pulvérisant un insecticide sur de jeunes plantations... en Amérique. Utiliserons-nous ce procédé dans nos vignobles, comme l'a préconisé Maître Jeannot ?



Où allons-nous ?

Où allons-nous ? Telle est la question que se posent aujourd'hui les agriculteurs, non sans une certaine anxiété. Le monde rural est inquiet et il a de justes raisons d'inquiétude...

Certes, les autres catégories de citoyens, les industriels et négociants français, atteints par la crise générale, souffrant du marasme des affaires et d'une écrasante fiscalité, se demandent aussi ce que l'avenir leur réserve et si, demain, ils ne seront pas ruinés ou contraints de fermer boutique. Mais leur sort n'est-il pas lié étroitement au nôtre, comme les cinq doigts d'une même main ? Leur prospérité ne dépend-elle pas, avant tout, de la prospérité de notre Agriculture, celle-ci étant fonction d'une juste protection douanière contre l'invasion des produits étrangers ?

Il est regrettable que beaucoup semblent l'ignorer et se laissent séduire par les arguments fallacieux d'une reprise passagère des affaires, de l'abaissement du coût de la vie (qui rendrait possible la réduction des salaires) et qu'engendrerait inévitablement tout abaissement de notre tarif protecteur. De telles mesures porteraient un coup mortel à notre Agriculture ! Si nous faillait vendre, par exemple, notre blé à la prochaine récolte, au cours mondial de 50, voire même 80 francs, ce serait la ruine de nos producteurs, l'abandon complet des campagnes, et d'ici peu notre industrie compterait, au bas mot, cinq millions de chômeurs, le pouvoir d'achat des agriculteurs étant réduit à zéro. Les conséquences économiques, sociales et même politiques, seraient désastreuses pour la France, pays essentiellement agricole, qui a moins souffert que les autres, jusqu'ici, grâce à cette richesse profonde, à ses labours et pâturages, comme disait notre grand Sully.

Ces mesures de protection, que nos Associations ont pu obtenir non sans peine, seront-elles maintenues ? Quelle sera la politique de défense de notre nouveau gouvernement ? Va-t-il poursuivre cette politique des contingents inaugurée par le précédent ministère et qui, sans avoir pansé tous nos maux, a cependant donné des résultats probants ? La présence de certains ministres, hostiles aux intérêts des agriculteurs, n'aura-t-elle pas pour effet d'abaisser cette « muraille chinoise du protectionisme outre-mer » et de reviser certains traités de commerce avec les pays qui nous entourent ?

Autant de questions angoissantes, qui viennent naturellement à notre esprit, les vainqueurs des dernières élections ayant reproché à leurs prédécesseurs d'avoir isolé la France,

d'avoir sacrifié les intérêts généraux du pays à l'Agriculture, et paraissant décidés à pratiquer une politique opposée, à tendance libre-échangiste. N'est-il pas opportun de rappeler ces lignes, parues dans le bulletin du 22 octobre dernier de l'Association générale des producteurs de blé : « Dans le marasme général d'un marché international désorganisé, un marché intérieur agricole sain est le meilleur espoir d'une industrie devant qui, peu à peu, se ferment tous les débouchés étrangers. »

Pour organiser ce marché intérieur sain, il nous faudra continuer à lutter contre les importations massives de vins, de viandes, de produits laitiers, de fruits, d'œufs, de bois, de textiles, etc., qui envahissent notre pays ; nous débattre contre les mesures prohibitives prises par certains gouvernements étrangers, à l'égard de nos produits ; nous organiser enfin sur notre propre marché, pour un meilleur écoulement et une meilleure répartition de notre production. Tout ceci nécessite UNE POLITIQUE AGRICOLE SUIVIE, le bon vouloir du gouvernement et le GROUPEMENT DES PRODUCTEURS au sein de leurs Associations.

Les cultivateurs commencent à comprendre le rôle important dévolu à leurs syndicats et groupements professionnels. D'ici quelques années — quelques mois peut-être — ils y viendront tous et nous n'en serons que plus forts, pour faire aboutir nos justes revendications. A chacun de nous aider dans cette tâche ; il y va de l'intérêt commun et de la prospérité du pays.

Quant à la politique agricole suivie, nous sommes obligés de confesser, à notre grand regret, que c'est une politique « à la petite semaine » et que l'on confie parfois le poste important de Ministre de l'Agriculture à des personnalités ignorant tout des questions agricoles et incapables de mener à bien la défense de nos intérêts, alors que nous aurions besoin d'un homme énergique et de valeur... un Méline, par exemple !

Depuis l'Armistice, avec M. Abel Gardey, nous sommes à notre seizième Ministre de l'Agriculture. En réalité, nous en avons eu vingt-six, mais certains ont fait partie de plusieurs Cabinets. Dans ce nouveau gouvernement, sur dix-huit Ministres, il y a dix avocats et cinq professeurs. Comment nos intérêts seront-ils soutenus ? M. Queuille, l'éminent technicien des questions agricoles, fait bien partie du Cabinet... mais il a préféré le portefeuille des P.T.T. Quant à M. Gardey, avocat à la Cour de Paris, il a été au Sénat un excellent rapporteur du budget. Peut-être aurait-il fait un bon ministre du Budget ou de l'Éducation physique ; mais quelles seront ses compétences en matière agricole ? Nous l'attendons à l'œuvre.

Nous attendons aussi, non sans anxiété, les actes de la nouvelle Chambre en matière de protection agricole, car il serait périlleux de s'en tenir aux seules promesses faites aux ruraux durant la campagne électorale. Il est indispensable que non seulement les mesures de protection prises soient maintenues, mais encore renforcées, si nous voulons rendre à l'Agriculture sa prospérité, qui engendrera aussitôt la reprise des affaires industrielles et commerciales.

Quant à l'abaissement du coût de la vie, que nous souhaitons tous, la meilleure façon d'y arriver c'est de réduire les impôts et les différentes taxes qui viennent grever les producteurs. Si au lieu de verser 40 % de notre revenu au fisc, nous n'en versions que la moitié, la vie serait déjà moins chère. Ce moyen serait plus radical et plus inoffensif que celui dont on nous menace...

Cultivateurs, le ciel est orageux. Ayons cependant confiance en notre destinée ; unissons-nous pour surmonter les plus rudes à-coups !

R. FAIVRE.

Un Brin de Causette...



Merci à tertous les amis, connus et inconnus, qui m'ont fait l'honneur de m'écrire pour m'offrir leurs idées, ou leurs p'tites méditations. Ça m'évite de me casser la tête et pis, au moins, quand c'est qui m'intéresse, ça vous donne comme on dit du cœur à l'ouvrage...

Vlà une mère de famille, de St.... (Loire-Inférieure) qui m'écrivait rapport à la réforme de l'éducation des jeunes campagnards. Pourquoi que j'vous lirai point sa lettre d'un bout à l'autre, puisque c'était le bon sens même.

« ...Je ne peux qu'applaudir ayant deux écoliers destinés à la vie rurale et si peu éduqués dans le sens paysan. Mon fils qui a onze ans apprend toutes sortes de choses concernant le corps humain, la fabrication des engrais chimiques et ne sait pas un mot de droit rural, si utile cependant dans nos petites propriétés morcelées. Pour un malheureux droit de passage, il faut souvent aller chez le juge de paix, alors que si nous savions nos droits, la raison nous éviterait de tels désagréments. »

De même on explique au jeune paysan la composition de l'air et pas un ne sait planter un chou. Pourtant demain ce sera son premier travail ; pourquoi à la place du flacon de chimie ne leur donnerait-on pas un plantoir ? Dans toutes les écoles de campagne il y a un jardin. Quelle merveilleuse récréation qu'une heure passée au jardin.

Pour ma fille c'est la même chose. Si je veux lui donner du raccommodage à l'école, elle me fait cette réflexion. — La Maîtresse ne veut pas, c'est défendu. Le règlement c'est des canevas, des jours, des dentelles... comme si à la campagne les jours et les dentelles ne se font pas tout seuls.

Nos enfants sortent des écoles primaires complètement ignorants de la vie qui les attend et si différents de nous que la première année de travail à la maison est le moment le plus dur de leur vie d'enfants. Le moment est peut-être mal choisi, à la veille des vacances scolaires, pour vous parler ainsi, mais puisque vous vous intéressez à nous, j'ose vous soumettre les idées que la majeure partie des paysans désirent voir appliquer et que s'il y a une réforme, du moins que ce soit dans le sens utile.

Comme d'ailleurs pour les vacances, dont la date tardive ne nous permet pas d'utiliser nos enfants pendant les grands travaux de juillet, alors qu'en septembre nous n'avons pas besoin d'eux ; aussi une avance de quinze jours pour la date serait accueillie favorablement. Excusez-moi de vous importuner ainsi... etc... »

Y a point d'importation là dedans, chère madame. Au contraire ! nos amis auront bien été contents d'entendre tout haut, ce que les autres disent tout bas. Si qu'on avait seulement une voix assez forte pour s'faire entendre de ceusses qui sont les maîtres, qui peuvent changer les choses d'un coup de baguette sur le pupitre !

Ça changera pour sûr... mais ça changera p'tête ben de mal en pire, quand c'est que nous aurons les études secondaires gratuites et pourquoi point obligatoires comme les assurances ? Alors y feront de tertous nos garchilles des savants, des professeurs, des avocats, des inspecteurs, des députés... mais des paysans, nenni ! C'était ben trop rétrograde...

maître jeannot

Stockage des Blés et Vente au Cours moyen

Notre Coopérative, dont un des buts principaux est de vendre les produits agricoles provenant des exploitations de ses adhérents, a l'intention, cette année, de pratiquer la vente au cours moyen des blés de la récolte 1932.

Ceci nous entraîne à nous occuper du stockage tel que le conçoit la loi du 30 avril 1930 et l'application du cahier des charges qui en découle.

Ce stockage comprendra la constitution, l'entretien et la vente échelonnée collective de stocks de blés par notre Coopérative Agricole durant neuf mois. Il faudra que nos adhérents, qui désirent bénéficier des avantages que peut procurer cette opération, nous fassent confiance et s'engagent à nous livrer à une date que nous fixerons, les quantités de blé qu'ils nous auront demandé de stocker.

Nous donnerons à nos Agents, d'ici quelques jours, toutes les indications utiles en vue de cette organisation. Pour aujourd'hui, nous nous contentons d'en résumer les grandes lignes.

Si la récolte est abondante, il est à redouter que les offres massives au battage avilissent les cours et ne permettent pas l'écoulement facile de la marchandise. Il est donc indispensable de pouvoir loger les blés, de façon à ne les écouler que progressivement ; c'est là le but que nous nous proposons.

Nous sommes en pourparlers pour nous procurer les logements nécessaires nous permettant de rentrer les blés qui nous auront été remis par nos adhérents et nous avons bon espoir de réussir.

Ce premier point acquis, nous avons étudié, en prenant comme exemple ce que faisaient d'autres Coopératives agricoles, nous avons pu constater qu'à de rares exceptions près, la vente au cours moyen du trimestre était la plus rémunératrice et celle présentant le moins d'aléas, aussi bien pour le producteur que pour l'organisation chargée du stockage.

Cette opération consiste à vendre régulièrement pendant les mois de stockage (en fait neuf mois), et par parties égales, le blé mis en magasin. Le paiement serait alors effectué de la manière suivante :

A la fin de chaque trimestre, le prix moyen est établi et versé dans un délai de huit jours au Coopérateur. Toutefois, si celui-ci le préfère, un acompte de 50 % peut lui être donné à la livraison, sous déduction d'un intérêt de 5 % l'an sur la somme effectivement versée. Le reste serait payé, pour le deuxième trimestre, à la fin de celui-ci et le solde à la fin du troisième trimestre.

Les cultivateurs se trouveront ainsi débarrassés des soins de conservation, voire pertes aux rats et séchage. Ils seront en outre assurés d'avoir vendu leur blé à un cours qui représentera la moyenne de ceux pratiqués pendant la période de stockage, cours qui, la plupart du temps, l'expérience l'a démontré, est supérieur à celui que peut obtenir le cultivateur isolé, puisque, lorsque les blés sont chers, tout le monde veut vendre, et, aussitôt, les cours baissent par suite de l'affluence des offres. Il est très rare que le maximum soit obtenu ; c'est, au contraire, souvent l'inverse qui se produit au détriment du cultivateur, à l'avantage du spéculateur.

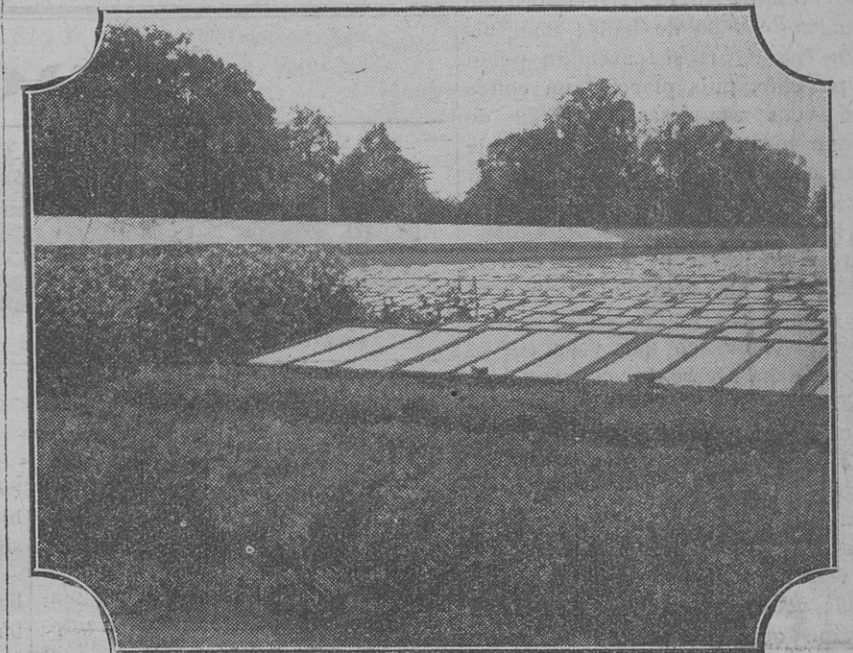
Nous ne pouvons que conseiller à nos Agriculteurs d'essayer, cette année, par l'intermédiaire de notre Coopérative, le stockage et la vente échelonnée de tout ou partie de leur récolte.

Ceux qui désireront des renseignements détaillés voudront bien nous écrire et nous nous empresserons de les leur fournir.

A. CHOBLET.

Les Melons dans la Région nantaise

Avant 1870, la culture du melon était peu développée ; la culture vitrée était presque nulle. Quelques maraîchers possédaient quelques châssis ou quelques cloches qui servaient à faire les premiers semis, afin de hâter les premières plantations ; la culture du melon ne se pratiquait qu'en pleine terre, on y cultivait surtout un melon rond, brodé, à côté peu prononcée et très rustique, dont la commune de Douzon avait acquis les jeunes plants avec une feuille de



une certaine renommée. La culture y était un peu sommaire ; vers le 15 avril on procédait à la confection d'une petite couche de 0^m60 de hauteur une fois bien tassée et en fumier d'écurie, puis bien arrosée afin d'en activer la fermentation, on la recouvrait de 0^m20 de bonne terre préparée à l'avance, puis on recouvrait le tout de nattes de roseau qui étaient maintenues à 0^m40 de hauteur par des arceaux piqués de distance en distance, à même sur la couche. Au bout de cinq ou six jours, quand la couche avait donné son premier coup de feu, et on s'assurait de la température en plongeant la main dans la terre qui la recouvrait et qui ne devait pas excéder +25°, après avoir enlevé les nattes et donné un coup de râteau pour que la chaleur soit bien homogène, on procédait au semis à la

choix que l'on enlevait le soir, jusqu'à la reprise, c'est-à-dire pendant deux ou trois jours. Dès que les plants avaient quatre feuilles, on procédait à la première taille, qui consistait à supprimer la tête au-dessus des deux premières feuilles, non compris les deux cotylédons, qui étaient supprimés quelques jours plus tard ; après, on les abandonnait à leur développement, se bornant à supprimer d'un coup de paroir les branches qui envahissaient le passage. Les premiers melons commencent à apparaître sur le marché fin août.

C'est de 1885 à 1895 que cette culture fut à son apogée ; à cette époque, il n'était pas rare de voir sur le marché des cultivateurs avec 25 ou 30 paniers de melons composés de onze fruits chacun et dont



le prix était quelquefois inférieur à 3 francs le panier.

CULTURE MODERNE CHOIX DES VARIÉTÉS

La culture du melon s'est sensiblement modifiée depuis que la culture vitrée s'est développée. Le choix des variétés a contribué pour beaucoup dans le succès.

Les professionnels, à force de sélections pratiquées avec discernement, sont arrivés à créer des variétés appropriées à leur climat et à leur sol, et aussi au but qu'ils se proposent et à la clientèle à laquelle ils les destinent.

La variété préférée pour la première saison est le Petit Prescott, qui

donne toujours des produits de qualité; puis c'est le Cantaloup Parisien, qui donne des produits plus volumineux et qui, pour cette cause, sont plus appréciés par le commerce de luxe.

Les maraîchers nantais sont arrivés, par croisement, à obtenir une variété qui se cultive sous le nom de Petit Nantais; elle est issue d'un croisement de Petit Prescot-Orange. La nouvelle variété est cotée comme le Prescot, avec la chair orangée et la graine petite comme dans l'Orange; elle résiste très bien aux transports; comme cette dernière, il est de grosseur moyenne et convient bien pour le commerce local et les bords de la mer. Il est rustique et de culture facile.

Depuis quelques années le melon Charentais tend de plus en plus à se vulgariser; c'est un melon plutôt petit, dont les produits dépassent rarement deux kilos, il est rond, lisse, de qualité très fine et sucrée, s'accommodant très bien de la pleine terre; très recherché par le commerce en raison de son petit volume et de ses délicieuses qualités.

CULTURE EN PLEINE TERRE

Je vous ai parlé du melon Charentais, c'est un melon que l'on devrait trouver dans tous les jardins de la ferme, où il apporterait une diversion au menu qui n'est jamais trop varié, et en même temps un appoint à la ménagère, car il est très estimé sur les marchés. On pourrait en avoir pendant trois mois en faisant des semis échelonnés.

On peut procéder comme pour les melons de Doullon, dont je vous ai entretenu au commencement de cet article, en usant de matériel plus perfectionné. Au 15 avril, faites une couche de 0^m60 de haut; une fois bien tassée, arrosez avec du purin si possible, puis placez-y un coffre que vous remplirez de 0^m20 de bonne terre, et après avoir nivelé d'un coup de râteau, vous recouvrirez d'un châssis, vous serez plus sûr de l'opération, et couvrez de paille, son ou de litière pour hâter la fermentation, qui se produira au bout de cinq à six jours. Munissez-vous d'un thermomètre que vous enfoncerez dans la terre de votre couche; une fois le premier coup de feu passé et que la température oscille entre +25 à 30°, vous enlèverez votre châssis et vous procéderez au semis à la volée, que vous ferez très clair, afin d'avoir des plants bien corsés. Si vous ne voulez faire que quelques pieds, vous pourrez vous servir d'une terrine que vous tiendrez sur la couche, dans l'autre partie vous pourrez faire un semis de plusieurs variétés de légumes que vous vous proposez de cultiver. Après avoir tassé votre graine légèrement pour lui faire prendre contact avec le sol, vous la recouvrirez d'environ un centimètre de terre légère ou de terreau. Vous replacerez votre châssis que vous tiendrez couvert de paillassons, afin que la terre ne se dessèche pas pendant la germination, qui ne demandera que trois jours au plus; dès qu'elle se produira et que vous apercevrez la terre se soulever, découvrez votre châssis, afin de donner de la lumière. S'il faisait du grand soleil, ombrez afin d'en atténuer les rayons et enlèvez les débris que vous avez mis sur vos verres dès que les rayons du soleil seront passés. Dès que la levée sera faite, donnez un peu d'air du côté opposé au vent et vous augmenterez à mesure que vos plants prendront de la force. Si votre terre venait à se dessécher, arrosez légèrement le matin; si la température était humide et froide, abstenez-vous, car l'humidité pourrait être funeste.

Quand les cotylédons seront bien développés, si vous ne désirez que quelques plants, repiquez-les dans de petits pots que vous maintiendrez sous votre châssis en attendant la mise en place.

Si le temps était beau et chaud, n'attendez pas pour les mettre en place, la reprise sera plus facile. Après avoir labouré votre terre soigneusement afin qu'elle soit bien friable, tendez un cordeau et faites une petite tranchée de 0^m33 cent et autant de profondeur, que vous remplirez de fumier chaud que vous tasserez fortement et vous le recouvrirez avec la terre que vous avez enlevée précédemment, de manière à lui donner une forme arrondie, au sommet de laquelle vous ferez la plantation; ou plus simplement, si vous faites une plantation restreinte, le long du cordeau que vous avez tendu faites des trous de 0^m30x0^m40 et 0^m23 de profondeur, que vous remplirez de fumier chaud que vous tasserez fortement, et s'il n'est pas humide vous l'arroseriez avant de le recouvrir. Avec la terre que vous avez extraite du trou que vous avez creusé, vous ferez une sorte de cuvette, au milieu de laquelle vous ferez votre plantation; les trous ainsi pratiqués seront espacés de mètre en mètre. Quand votre terre sera ainsi préparée, si vous avez des châssis, vous couvrirez votre tranchée dans toute sa longueur, de façon que votre terre puisse se réchauffer. Si vous n'avez pas de châssis et que vous avez sim-

plement fait quelques monticules comme il est dit précédemment, vous recouvrirez votre cuvette avec une feuille de verre de 0^m36x0^m36, afin que le sol se réchauffe. Ces feuilles de verre seront maintenues par trois crémaillères que l'on pourra élever au fur et à mesure de la végétation. Le lendemain, vous procéderez à la plantation; si vous avez des châssis, vous mettrez deux pieds dans chaque et un pied sous chaque feuille de verre, vous les recouvrirez immédiatement après la plantation. Si le temps est chaud, il sera important d'ombler soit avec un peu de terre, avec laquelle on badigeonnera les carreaux, exactement au-dessus des melons que l'on vient de planter, et on les privera d'air pendant deux ou trois jours pour en assurer la reprise. Quand la reprise sera assurée, on commencera à donner un peu d'air en soulevant légèrement les panneaux ou les feuilles de verre. Quand les melons auront atteint leur quatrième feuille, on procédera à leur première taille, on les pincera au-dessus de la deuxième feuille et on supprimera les deux cotylédons, et les nouvelles branches qui naîtront seront pincées à leur tour après la quatrième feuille. Dès que les fruits commenceront à paraître, on procédera à une nouvelle taille.

Un ami de la terre,

L. VINET père.
COMMANDEUR DU MÉRITE AGRICOLE.
(A suivre)

SI CHACUN D'ENTRE-VOUS PRESENTAIT UN ADHÉRENT, NOUS DOUBLERIONS NOS MOYENS D'ACTION ET NOUS POURRIONS RENDRE CE JOURNAL PLUS INTERESSANT.

Des économies productives !

Avez-vous déjà essayé d'employer pour vos semencements d'automne des semences vraiment sélectionnées et des variétés adaptées à votre culture, à votre climat ?

Si oui, vous savez à quoi vous en tenir !!!

Sinon, vous avez fait une grave erreur. Pourquoi ???

Parce que si le prix d'achat des semences vraiment sélectionnées est quelquefois plus élevé que celui des semences communes ou reproduites, les résultats acquis avec ces semences sont toujours beaucoup plus élevés qu'avec n'importe quelles autres.

Parce que vous faites une dépense inutile et onéreuse en achetant une semence soi-disant bon marché :

a) Cette semence ne vaut pas mieux que ce que vous avez, chez vous.

b) Elle est souvent dangereuse, car elle peut complètement disparaître par les intempéries et vous faire manquer toute une récolte.

c) Elle ne donne pas plus de rendement que vous donneraient vos propres blés si vous les triez vous-même.

Pourquoi jeter ainsi l'argent par les fenêtres ? Ecoutez nos conseils et n'ouvrez votre poche qu'à bon escient.

Achetez peu de semences, mais achetez-en de bonnes. Ne donnez pas votre confiance à n'importe qui, cela vous coûte trop cher. En achetant peu de vraies semences, vous aurez de quoi satisfaire aux besoins de tous vos semencements de l'année suivante sans bourse délier et avec la plus grande certitude de succès. Alors !!! Si vous avez une hésitation,

consultez-nous, nous sommes là pour vous renseigner; nous connaissons vos besoins et les variétés qui donneront chez vous. Employez-les tout en achetant peu, vous vous en trouverez bien !

En faveur de l'Elevage ovin

Dans l'article de tête du numéro de mai de l'Union Ovine, M. Michel Lallou, administrateur-délégué de l'Union Ovine de France, rappelle l'action poursuivie au profit des éleveurs de moutons par ce groupement, qui les relie aux consommateurs de laine, de peaux et de lait de brebis pour un programme national d'encouragement à l'élevage ovin, contrôlé par l'Etat. Il démontre à nouveau que la souplesse et la continuité, qui sont le privilège des groupements privés, se concilient facilement pour le bien public avec l'autorité, qui est l'apanage de l'Etat.

Dans le même numéro de l'Union Ovine, il est rendu compte, par le docteur-vétérinaire Lucan, d'une importante étude faite par le Service vétérinaire de l'Union Ovine de France dans la Vienne, sur la lutte contre la douve de foie du mouton et qui préconise comme remède le tétrachlorure de carbone. On lira également avec profit les articles sur la tonte, par le baron Henri Reille-Soult; sur le marché aux moutons de la Villette, par M. Raymond Pénot; et enfin, le compte rendu d'un essai pratique pour conserver des bergers à l'exploitation, par M. Horigre, éleveur de la race Ile-de-France.

consultez-nous, nous sommes là pour vous renseigner; nous connaissons vos besoins et les variétés qui donneront chez vous. Employez-les tout en achetant peu, vous vous en trouverez bien !

NOS SYNDIQUES NOUS ECRIVENT

A propos des Limaces et du Septoria Graminum

Un syndiqué de Cheix-en-Retz nous écrit :

« Dans le Bulletin du 29 mai, vous demandez des renseignements à propos des vers et limaces. Mon propre moyen, c'est de labourer profond ou de laisser la terre se reposer pendant quelques années, car chez nous, nous en voyons des quartiers, mais la terre est toujours prise. »

« Pour la question du blé, cette maladie fait des ravages; le meilleur moyen, c'est de labourer profond ou de laisser la terre se reposer pendant quelques années, car chez nous, nous en voyons des quartiers, mais la terre est toujours prise. »

» Veuillez agréer, etc... »

Avis important

Les adhérents qui nous écrivent, soit pour le Bulletin, soit pour des demandes de renseignements, soit pour nos petites annonces des « Offres et Demandes », soit pour des commandes ou tout autre sujet, sont priés de toujours adresser leur correspondance au Syndicat.

2, RUE SCRIBE, A NANTES

Certains adressent leurs lettres, par erreur, 11, rue de la Fosse, siège de la Publicité du Centre et de l'Ouest, ce qui occasionne un certain retard à leur correspondance.

ASSOCIATION GENERALE des PRODUCTEURS de BLÉ

Les Revendications exposées au nouveau Ministre de l'Agriculture

Une importante réunion du Comité directeur de l'A.G.P.B. a eu lieu, le 8 juin, sous la présidence de M. Jacques Benoist, remplaçant notre président, M. Georges Rémond, éloigné de nous encore quelques jours par la maladie.

Le Comité directeur a fixé sa position de principe nette sur la nécessité de poursuivre une politique très ferme de défense et de sauvegarde de la production du blé et des céréales secondaires.

Le soir, une délégation de toutes les associations composant la Confédération Nationale des Associations Agricoles a été reçue par le nouveau ministre de l'Agriculture.

M. Jacques Benoist, au nom du Comité directeur, a remis au ministre la note suivante, exprimant l'opinion des 500 groupements, dont 80 Châmbres d'agriculture, 94 Associations régionales ou départementales, groupées au sein de l'Association générale des producteurs de blé pour la défense des céréales.

« L'Association Générale des Producteurs de blé a confiance en vous, Monsieur le Ministre, pour que soit résolument poursuivie, en collaboration avec les groupements professionnels, la défense de la production du blé français au milieu de la crise mondiale du blé sans précédent qui s'accroît encore en ce moment même. »

« Le blé a été, pendant ces dernières années, le meilleur élément de résistance de l'Agriculture contre la crise; sans lui, la situation économique des cultivateurs, déjà si difficile, aurait été véritablement tragique. »

« Les producteurs sont inquiets d'une campagne qu'ils voient s'amorcer dans certains journaux, contre la politique de défense du blé. Elle s'appuie sur les cours les plus hauts, atteints récemment au marché à terme, sans reconnaître que ces prix théoriques sont très supérieurs aux prix de vente à la ferme et loin de représenter la moyenne obtenue par la culture sur l'ensemble de la campagne. »

« On veut faire baisser le prix du blé ? »

« Déjà les cotations sur l'éloigné (août, septembre, octobre) sont voisines de 135 francs par quintal, inférieures de 48 francs au cours de la fin mai. Il est à craindre que les événements se chargent d'encourager de faire baisser les prix et nous pourrions redouter bien plutôt, qu'une récolte excédentaire, même légèrement, ne provoque un effondrement contre lequel il serait bien difficile de réagir. »

« Les producteurs de blé vous demandent donc, Monsieur le Ministre, de ne pas faiblir ni sur les principes de la politique de défense qu'ils ont fait triompher avec tant de peine, ni sur leur application rigoureuse. »

« A la veille d'une récolte qui s'annonce abondante, au milieu du désarroi du Marché mondial, la moindre défaillance pourrait faire écrouler en quelques semaines les résultats acquis. Sans vouloir entrer dans les détails et restant à votre entière disposition, nous nous permettons seulement ce soir d'attirer votre attention sur quelques points particuliers : »

I. — Les grandes Réformes de l'Admission temporaire, de la Bourse du Commerce, la création des Permis d'importation ont donné des résultats tangibles pour l'assainissement du marché, la lutte contre la spéculation, la documentation économique nécessaire à la conduite de la réglementation du pourcentage.

« Les producteurs vous demandent que ces réformes soient maintenues intégralement et appliquées avec la précision nécessaire. »

II. — La réglementation du pourcentage reste avec le droit de douane la clé de voûte de la législation protectrice.

« Les producteurs ont été unanimes à reconnaître qu'un pourcentage suffisant d'exotiques était nécessaire pour faire face aux besoins de l'approvisionnement, comme pour éviter des pointes de hausse anormales. »

« Mais il convient également que des précautions soient prises pour éviter avec des importations exagérées, un report de stocks inutiles qui viendraient avant peu prendre la place des premiers blés de l'Afrique du Nord et du Midi de la France et peser sur les cours de la prochaine récolte à la période des grosses offres. »

« Après les larges importations d'avril, mai et début juin, nous arrivons au point critique où notre Marché risque d'être saturé; l'abaissément progressif du pourcentage d'emploi des exotiques va devenir impérieusement nécessaire. »

« Les producteurs de blé vous de-

mandent, Monsieur le Ministre, de bien vouloir à ce sujet accepter la collaboration du « Service de la Représentation des Agriculteurs à la Bourse du Commerce » qui, créé par décision officielle, est à même de suivre au jour le jour l'évolution des marchés et de réunir sur l'ensemble de ces problèmes délicats, une documentation impartiale.

III. — Les producteurs poursuivent actuellement un gros effort pour l'organisation du Marché intérieur et la stabilisation des cours à un niveau équitable, sans excès, par l'échelonnement régulier des ventes. Toute cette organisation repose sur les contrats de stockage et de vente échelonnée avec prime d'entretien, passés entre les groupements coopératifs et le Ministère de l'Agriculture.

« Ils recommandent cet effort d'organisation professionnelle à votre bienveillante attention, vous demandant de bien vouloir en favoriser le développement et appuyer l'action poursuivie par les groupements professionnels en parfait accord avec la Caisse Nationale de Crédit Agricole pour mettre au point le financement des stocks collectifs. »

« Mais l'éventualité d'une grosse récolte et les besoins d'argent très aigus en culture rendent également indispensables, là où les organisations collectives n'existent pas encore, des possibilités de crédit individuel aux cultivateurs isolés. Faute de quoi, la masse des producteurs serait obligée de jeter sa récolte sur le marché, à n'importe quel prix, dès la moisson. Là encore, les producteurs vous demandent d'appuyer l'effort qu'ils poursuivent pour ce financement individuel avec la Caisse Nationale de Crédit agricole. »

IV. — La solution du problème du contingent des blés marocains admis en franchise douanière est en suspens depuis quelques mois. Contre l'influence d'arrivages massifs, désordonnés de blés de médiocre qualité, les producteurs métropolitains, algériens et marocains ont fait l'accord unanime dans un esprit de loyale collaboration, sur un projet qui apporte au Maroc de substantiels avantages tout en donnant aux producteurs français et algériens les garanties nécessaires.

« Certaine opposition commerciale tend à obtenir depuis quelques semaines tous les avantages envisagés pour le Maroc dans ces accords, sans que soient données en contre-partie les garanties qui les justifient. »

« Les producteurs de blé vous demandent, Monsieur le Ministre, de bien vouloir maintenir fermement la position du Ministère de l'Agriculture qui a déjà déclaré ne pas vouloir rattacher les uns sans les autres. »

V. — Enfin, les producteurs de blé attirent tout spécialement votre attention sur la défense des céréales secondaires. Elles ont été trop délaissées jusqu'ici et nous devons souligner les dangers de l'accroissement considérable des importations de céréales étrangères et du déséquilibre qui existe actuellement entre le blé et les autres céréales.

« Les producteurs vous demandent de bien vouloir, en temps opportun, dès l'arrivée de la nouvelle récolte, prendre les mesures de défense douanière (relèvement des droits insuffisants ou encore consolidés, notamment sur les orges) et de réglementation intérieure (réglementation de la fabrication de la bière) reconnues nécessaires à la protection de notre marché des céréales secondaires. »

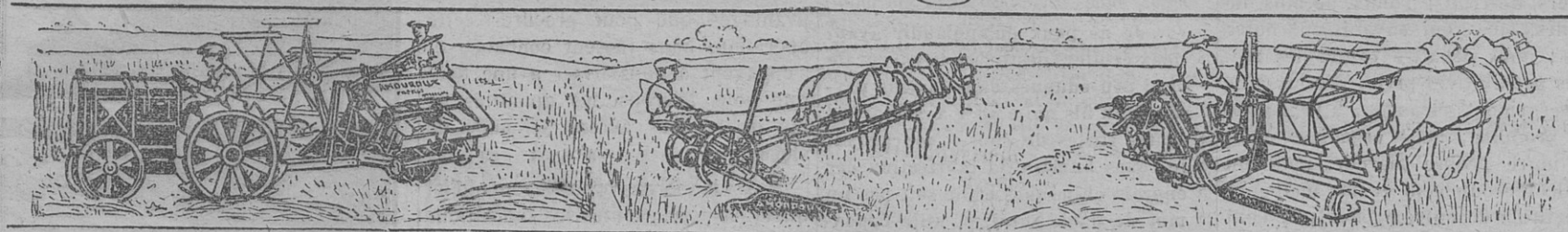
Le ministre a affirmé son désir de collaborer, comme ses prédécesseurs, en toute cordialité avec les grands groupements agricoles, comme sa volonté très nette de continuer la protection de l'Agriculture, qui ne se justifie pas par des fins égoïstes, mais pour défendre l'économie même du pays.

PROPOS CONSOLANTS



— Oui, je soigne un client qui a la même maladie que vous... mais lui, je ne lui en donne pas pour plus de trois semaines !

Machines Agricoles

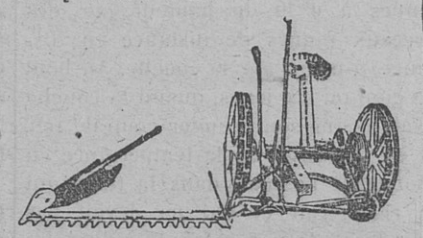


Faucheuses

Une des premières et des plus anciennes marques françaises, de supériorité incontestable. Fabriquée avec le nouvel acier électrique, elle comporte des engrenages hélicoïdaux, silencieux, de faible usure, semblables à ceux des différentiels d'automobiles; cinq coussinets bronze et des roulements à billes, une vitesse de coupe accélérée et des organes très élevés au-dessus du sol.

Grande souplesse d'articulation de l'accompagnement et de la barre coupeuse; tirage direct sur la charnière, avec ressort amortisseur. Long moyen, douceur de traction et grande stabilité.

Nouveau graissage automatique sous pression « Lub ».



Notices et catalogues sur demande. Machines visibles à Nantes. Ces faucheuses se font toutes coupe à droite et sont livrées avec 3 lames, franco de port, et une garantie de 10 ans, contre tous défauts de construction, ou de bon fonctionnement.

Modèles 1932, derniers perfectionnements :

Barre 1 m., att. à 1 cheval. 1.775 fr.
Barre 1 m. 15, att. à bœufs, à chx ou lim. 1.850 »

Barre 1 m. 30, att. à bœufs, ou chevaux. 1.925 »

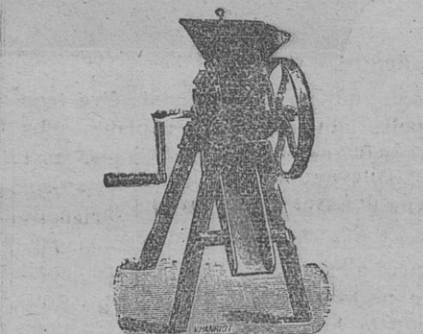
Remise à nos adhérents.

APPAREIL A MOISSONNER, pour ces trois modèles : 225 fr.

Autres marques, nous consulter.

Concasseurs

Cylindres en acier trempé; distributeur automatique par engrenages, mécanisme de réglage; coussinets bronze.



Modèle à bras, sur pieds bois :

N° 1 débit 80 litres. 408 fr.
N° 2 — 100 — 456 »
N° 3 — 130 — 560 »

Modèle au moteur, sur bâti fonte :

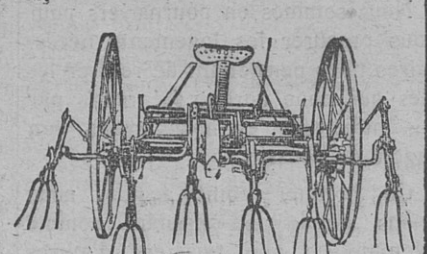
N° 2 débit 150 litres. 536 fr.
N° 3 — 250 — 656 »
N° 3 bis — 350 — 864 »
N° 4 — 450 — 1.072 »

Prix départ. Remise à nos adhérents. Autres modèles sur demande.

Faneuses

Modèles à fourches, engrenages renforcés; bielles extérieures doubles avec larges coussinets sur l'essieu. Bâti extra fort indéformable.

Paliers graisseurs du vilebrequin à bague. Roues 1 m. 30 renforcées avec bandage acier. Relevage au pied et à la main, avec ressort d'équilibre. Embrayage perfectionné. Travail 2 mètres.



Avec 6 fourches en 1 pièce. 1.095 fr. Modèle léger, à roues basses. 1.020 »

Livrées montées, port rembourré sur facture (gares grands réseaux). Remise aux adhérents.

Faneuses Rotatives à 6 rangs de dents. Largeur 2 m. 15, 1.770 francs. Tous modèles. Nous consulter.

Hache-Paille

A bras sur 4 pieds bois

N° 4 Bouche 130 m/m débit 50 k. 298 »
N° 5 — 105 m/m — 90 k. 408 »
N° 6 — 107 m/m — 90 k. 489 »
N° 7 — 210 m/m — 100 k. 510 »

Au manège ou au moteur, pieds fonte

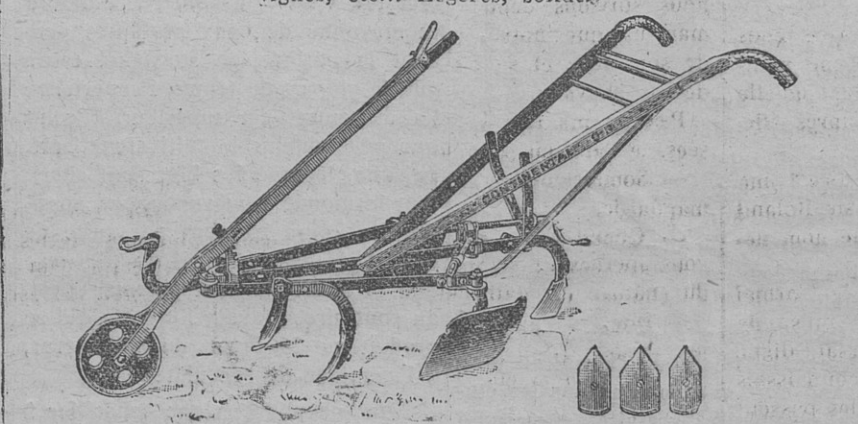
N° 11 Bouche 197 m/m débit 190 k. 578 »
N° 13 — 210 m/m — 240 k. 935 »

Tous ces modèles, sauf le N° 4, ont deux longueurs de coupe : 6 et 12 millimètres. Modèles à plus gros débit sur demande.

Prix départ usine et remise à nos adhérents.

Houes-Cultivateurs

a combinaisons multiples pour cultures de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères, solides.



Type 1 : Livré monté avec 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs, 1 soc de 175 m/m à l'arrière et en plus : 2 lames de 75 m/m et 1 lame de 100 m/m. 198 fr.

Type 5 : Livré avec 2 lames de 75 m/m, 2 socs triangulaires de 250 m/m et 1 soc triangulaire de 300 m/m à l'arrière (pour travaux de sarclage). 193 fr.

Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage). 216 fr.

Remise aux adhérents et port déduit sur facture gares grands réseaux

Majoration de 10 fr. pour Manchons en bois

Nous pouvons livrer ces houes avec équipements divers pour tous travaux. Nous consulter.

Râteaux

Entièrement en acier; dents plates, embrayage très doux. Roues renforcées avec large bandage à nervures de roulement. Pédale soulevant les dents pour reculer. Siège à ressort réglable. Fonctionnement doux et silencieux. Modèles robustes, simples et durables.

Type Fort, roues 1 m. 40 avec coussinets à roulements :

22 dents, larg. travail 1^{re} 95. 930 fr.
24 — — — 2^{me} 10. 960 »
26 — — — 2^{me} 25. 990 »
28 — — — 2^{me} 40. 1.020 »

Machines livrées franco (transport déduit sur facture)

Remise à nos adhérents

Quantités limitées. Types légers sur demande.

Abreuvoir "LE MODERNE"



Série courante, demi-rond, avec pieds, hauteur 0 m. 65.

Longueur Contenance Poids galvanisés

1^{re} 50 150 lit 210 fr. 270 fr.
2^{me} 200 — 245 — 315 —

2^{me} 50 250 — 285 — 365 —

3^{me} 300 — 320 — 415 —

4^{me} 400 — 465 — 595 —

5^{me} 500 — 560 — 715 —

6^{me} 600 — 655 — 840 —

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

Modèles sans pied, séries larges, séries trapézoïdales : nous consulter.

Lieuses

Nouvelles lieuses renforcées, soigneusement étudiées. Robustesse des organes; grande simplicité; vilebrequin en acier forgé d'une seule pièce. Graissage facile; fortes toiles; roues renforcées; faible largeur de voie; emplacement des leviers évitant tout accident. Nouveau modèle très précis, ne donnant aucun ennui au conducteur.

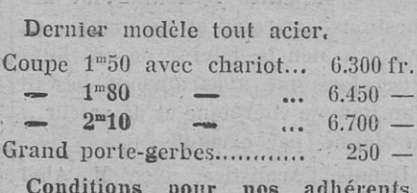
Machine garantie 10 ans

Dernier modèle tout acier.

Coupe 1^{re} 50 avec chariot... 6.300 fr.
— 1^{re} 80 — — 6.450 »
— 2^{me} 10 — — 6.700 »

Grand porte-gerbes... 250 —

Conditions pour nos adhérents.



Ficelle-Lieuse

Sisal blanc de toute première qualité. Par balles de 25 kilos garantis. Longueur, 330 à 335 mètres au kilo; résistance à la rupture, 45 kilos. Régularité parfaite de filage.

Prix : 380 francs les 100 kilos.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

Remise aux adhérents.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 13 Juin 1932

ANIMAUX	Ames	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2.789	2.700	9 00	7 40	6 20	9 80	5 40	4 07	3 10	6 07
Vaches.....	1.356	1.300	9 00	7 10	5 90	10 10	5 40	3 90	2 90	6 45
Taureaux.....	355	330	6 80	6 20	5 70	7 30	4 08	3 40	2 85	4 52
Veaux.....	2.671	2.500	11 80	9 80	8 60	13 00	7 08	5 58	4 73	8 05
Moutons.....	11.865	11.700	15 40	10 90	9 10	17 50	7 70	5 12	4 00	8 75
Porcs.....	2.171	2.271	10 84	10 14	6 86	11 14	7 60	7 10	4 90	7 80

Du Jeudi 16 Juin 1932

ANIMAUX	Ames	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.337	1.200	8 80	7 20	6 »	9 60	5 28	3 95	3 »	5 95
Vaches.....	668	600	8 80	6 90	5 70	9 90	5 28	3 80	2 85	6 33
Taureaux.....	295	240	6 70	6 10	5 60	7 20	4 02	3 35	2 80	7 45
Veaux.....	2.422	2.000	10 60	8 60	7 40	11 90	6 35	4 90	4 07	7 37
Moutons.....	4.981	4.700	15 40	10 80	9 »	17 20	7 55	5 07	3 85	8 60
Porcs.....	2.261	2.261	10 86	10 14	6 86	11 14	7 60	7 10	4 80	7 80

CONFEDERATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE LAIT

Assemblée Générale du 8 Juin 1932

L'Assemblée annuelle de la Confédération générale des Producteurs de lait s'est tenue le mercredi 8 juin, salle du Musée Social, sous la présidence de M. Boullenger, président, assisté de MM. Donon, sénateur, vice-président; Robineau, secrétaire général; Marteau, trésorier, et Jean Achard, secrétaire.

Les organisations laitières de toute la France étaient représentées à cette importante manifestation.

L'Assemblée a tout d'abord entendu un discours de son président, qui a rappelé le chemin parcouru par la C. G. L. depuis sa création, qui date de 1921, et qui a montré la nécessité plus grande que jamais de la solidarité entre toutes les régions et de l'union entre tous les producteurs de lait.

M. Robineau a présenté, au nom du Conseil d'administration, un rapport sur l'activité de la C. G. L. au cours de l'année écoulée, il a montré le développement incessant de la Confédération et les résultats obtenus par celle-ci tant pour la protection des produits laitiers contre la concurrence étrangère que pour la défense intérieure du marché de ces produits.

Il a dressé un tableau saisissant de l'activité de la C. G. L. et des efforts permanents réalisés par son bureau et son secrétariat pour la protection des intérêts légitimes de la classe paysanne, dont le sort et le standard de vie sont étroitement liés à la situation économique de la production laitière.

Après une allocution de M. André Hesse, député, ancien ministre, qui a, au milieu des applaudissements, annoncé la constitution à la Chambre d'un « Groupe de la Production et de l'Industrie Laitières », M. Marteau, trésorier, a donné connaissance du rapport financier pour l'année 1931. Le rapport moral et le rapport du trésorier ont été approuvés à l'unanimité.

Ont été élus membres du Conseil d'administration : M. de Grazannes, président de la Fédération Nationale des Coopératives laitières, et M. de Vaulblanc, président de la Fédération des Coopératives laitières du Cantal.

M. Achard a traité ensuite la question du contingentement, il a rappelé dans quelles conditions les produc-

teurs de lait n'avaient pas pu obtenir au mois de juin 1931 le relèvement des droits de douane qu'ils réclamaient pour protéger la production laitière contre l'effondrement des cours des produits laitiers et les conditions dans lesquelles les producteurs de lait ont été obligés d'accepter, en l'absence de toute autre mesure de protection, le contingentement des importations.

Il a fait l'histoire des vicissitudes de ce contingentement, tant en ce qui concerne les beurres que les fromages et a conclu à la nécessité d'une réforme profonde de ce régime, de manière à apporter aux producteurs comme aux consommateurs plus de stabilité et à éviter les hausses et les baisses excessives favorisant la spéculation sans profit pour les classes travailleuses.

Après la discussion de ce rapport et après que l'assemblée ait marqué sa confiance dans le secrétariat de la C. G. L., le président a donné lecture des résolutions proposées par le Conseil d'administration de l'assemblée générale; celles-ci ont été votées à l'unanimité.

A l'issue de l'assemblée, qui s'est terminée dans le plus grand enthousiasme, une délégation de la C. G. L. s'est jointe à la délégation de la Confédération Nationale des Associations agricoles, qui a été reçue le même soir par M. le Ministre de l'Agriculture pour lui exposer les revendications des Associations agricoles.

UN ENGRAIS D'ÉTÉ. — C'est l'Ammonitrite granulé; engrais azoté à action rapide, soulerac et sûr; merveilleux sur cultures sarclées et sur vignes après la floraison.

EPOUSE ECONOMIQUE



— Qu'est-ce que tu dis... que tu fais des économies ?
— Pour sûr ! je n'achète rien de ce que je désire, alors ce matin je t'ai économisé plus de 50.000 francs.

Le Puceron

Ce minuscule insecte est un des plus terribles ennemis de nos cultures.

C'est un hémiptère, c'est-à-dire un insecte dont la bouche est en suçoir et dont les ailes sont recouvertes à moitié (hémis) par des élytres ou étnis.

Sa fécondité est extrême. Au printemps, des œufs pondus à l'automne naissent des larves qui, après plusieurs mues, produisent des légions de pucerons, lesquels se développent et se reproduisent à leur tour, sans fécondation préalable, à neuf ou dix générations durant la belle saison, donnant chacune naissance à quatre-vingt-dix jeunes environ et à raison de trois à sept par jour. C'est donc un effroyable pullulement. Aussi n'est-il pas étonnant de voir les tiges des légumes et des fleurs et les pousses des arbres fruitiers-auxquels les malfaisants insectes s'attachent, se couvrir littéralement de leur couche verdâtre.

Le puceron fait avec son suçoir de terribles ravages et épuise la sève.

Ce fléau de nos jardins, de nos vignes, de nos champs, on ne le surveille pas et on ne le combat pas assez.

Il y en a des variétés infinies : le puceron des roses, le puceron des choux, des pois, des haricots, des artichauts, etc., le puceron du colza, celui des arbres fruitiers, le puceron lanigère (recouvert de poils) qui est comme un phylloxéra du pommier, et le phylloxéra de la vigne est une sorte de puceron.

Dans les champs, il est à peu près impossible à atteindre, mais dans les jardins potagers, fruitiers et fleuristes, il est plus facile de le serer de près, de l'exterminer sinon de le détruire complètement.

Dans les serres, c'est avec des fumigations, au moyen de briques chauffées à blanc sur lesquelles on fait tomber du jus de tabac, qu'on s'en débarrasse.

En plein air, on emploie les aspersions à la seringue d'arrosage et les décoctions variées, soit de jus de tabac, soit de feuilles de noyer ou d'absinthe ou de quassia-amara. On fait aussi usage d'eau de savon noir ou d'émulsion de pétrole. Celle-ci s'obtient en faisant bouillir trois

quarts d'heure environ quarante grammes de racine de saponaire ou d'écorce de panama. On décante le liquide et on complète le volume à un litre. Ayant mis cette décoction dans une terrine, on y ajoute un litre d'eau et on bat en ajoutant au fur et à mesure deux cents grammes de pétrole. Cette émulsion se conserve assez longtemps et sert, au moment du besoin, à faire vingt litres à pulvériser. Ce traitement est moins coûteux que celui à la nicotine.

Le jus riche en nicotine est livré par la Régie, avec sa marque, dans des bidons de fer-blanc soudés et de trois calibres : cinq litres, un litre et un demi-litre. Le jus doit être étendu d'environ cent fois son volume d'eau.

Toutes ces pulvérisations ont leur efficacité, mais à condition de les renouveler assez fréquemment et d'ailleurs chaque fois que le puceron reparait.

L'essence d'eucalyptus appliquée avec une éponge produit aussi un excellent effet.

On préconise également la décoction de feuilles de tomates répandue à l'arrosoir.

Il est recommandé de procéder aux pulvérisations et arrosages de préférence dans la soirée et non pendant la chaleur du jour, et de laver le lendemain branches, tiges et feuilles à l'eau pure.

Le puceron a comme ennemi intime

Ce journal ne vous coûtera rien...

si vous effectuez vos achats chez les nombreux commerçants, qui accordent une remise à nos adhérents. UNE SEULE EMPLETTE (chaussures, vêtements, chapeaux, lingerie, bijouterie, maroquinerie, quincaillerie, etc...) PEUT VOUS REMBOURSER VOS 10 FR. DE COTISATION SYNDICALE...

BIEN MIEUX, sur toutes vos dépenses de ménage, ou d'exploitation, vous pouvez réaliser annuellement D'APPRECIABLES ECONOMIES et ce n'est là qu'un avantage accessoire du Syndicat.

CULTIVATEURS non encore syndiqués

POUR 10 FRANCS de cotisation annuelle vous recevrez CE JOURNAL chaque semaine et bénéficiez des MULTIPLES AVANTAGES de notre Syndicat et de notre Coopérative

REMPLISSEZ DES AUJOURD'HUI le Bulletin ci-dessous et adressez-le nous 2, rue Scribe, à Nantes. Vous recevrez votre Carte d'Adhérent pour 1932 et recevrez de suite le journal.

Bulletin de Présentation

Je soussigné, désire adhérer au SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE, en qualité de Membre ordinaire, à partir de l'année 1932 et pour le département de

M (1)

Adresse :

Commune :

Bureau de Poste :

(Signature)

(1) Ecrire très lisiblement.

Offres et Demandes

OFFRES

88. — Tonnes, barriques, futailles en tous genres. M. Henri Charon, 36, quai Malakoff, Nantes.

102. — Taureau Normand, inscrit, modèle concours, par « Val-de-Saire » 14 fois primé et « Primevère » inscrite au livre d'élite avec 5.391 kilos de lait et 324 kilos beurre en 10 mois, et quelques belles génisses. A Letréguilly, éleveur, Subigny (Manche).

113. — Ferme à louer pour le 23 avril 1933, de 15 à 22 hectares, au gré du preneur, à prix d'argent ou de denrées, sise commune de Monnières. S'adresser à M. Pajot, la Cour-des-Mortiers, Monnières.

119. — A vendre pour excès nombre : un chien et une chienne arrêt, quatre ans, parfaits chasse pratique, bons prix. M. de la Villemarqué, 35 bis, rue Rosière, Nantes.

123. — Superbe poulain d'un an, fils de « Evergie », pur sang galopier et de « Amoy » trotteur demi-sang. S'adresser à M. de Lépinay, château du Boischevalier, Legé.

124. — A vendre, vieilles eaux-de-vie de pays 1913. S'adresser au Syndicat.

125. — A louer dans propriété particulière, Nantes, maison, trois belles pièces, grands greniers, belles dépendances, paillasser et deux hectares environ en jardin, vigne et prairie sur Sèvre. S'adresser Lemée, 20, rue Bonne-Louise, Nantes.

126. — Pour faire soi-même un excellent vinaigre avec la méthode naturelle, un seul appareil est vraiment pratique, c'est « le Vinaigrier Familial », Médaille d'Or, Paris. Breveté S. G. D. G. Prix : 85 francs rendu. Piffetou A., tonnelier, à Saint-Lumaine-de-Clisson.

DEMANDES

55. — On demande jeune homme de 18 à 25 ans, connaissant culture. S'adresser au Syndicat.

56. — Jeune ménage avec deux enfants en bas âge, demande place : le mari cultivateur-vigneron, femme basse-cour, lessive.

57. — On demande bonne, célibataire ou veuve, sans enfants de préférence, pouvant tenir maison et s'occuper jardin. S'adresser à M. Rivet, Le Douet, Saint-Sébastien.

58. — On demande, manœuvre pour magasin. Facilités de logement. S'adresser, le matin, à M. Grégoire, Vins, à Beaufort, commune de Vertou.

BACHES

Une bonne bache est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1^{re} 50^e de corde à chaque coin, ou cordes à couliss sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

NOUVEAUX PRIX, EN BAISSÉ

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras.....	11 10
Lin et Jute : vert gras.....	11 60
Lin : vert gras.....	13 15
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou	13 70
— N° 2 vert gras ou cachou	15 70
— N° 3 vert gras.....	18 »
— N° 4 vert gras.....	19 35
Coton : A vert enduit.....	13 20
— B vert gras ou cachou	14 80
— C vert gras.....	16 90
— D vert gras.....	18 30

Passer les commandes au Syndicat.

Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les baches seront adressées sans marque.

Il faut protéger les Vins de France

Le Conseil général des Pyrénées-Orientales vient d'émettre un vœu qui s'impose à l'attention des pouvoirs publics. Le vœu du Conseil général tend à obtenir :

- 1) La distribution quotidienne d'un litre de vin aux soldats et marins ;
- 2) La consommation exclusive des vins médicaux français dans les hôpitaux militaires ;
- 3) La vente exclusive de vins français dans les cantines militaires.

Touchant les importations de vins portugais, le Conseil général demande que le vin arrivé en fûts soit mis en bouteille sous le contrôle de la régie et que le contingentement d'entrée de ces vins soit basé sur la moyenne d'importation des dix dernières années.

Pour trouver TOUT ce que vous désirez ; pour vos achats, vos ventes, vos échanges..., utilisez nos petites annonces des OFFRES & DEMANDES.

HERNIE
CHUTES DE LA MATRICE
CL. 16 MÉDECINE CHIRURGIE
DÉPLACEMENTS DES ORGANES PAR LA MÉTHODE LEROY

Combien nombreux hélas, sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité. Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL, appliqué par les soins d'un spécialiste, a toujours raison de cette infirmité GRAVE ET TROP SOUVENT MORTELLE.

Voici quelques attestations émanant toutes de personnes bien connues dans notre région et qui voudraient convaincre les hésitants :

- M. Allou Joseph, Le Bois-Riant, Mézanges.
- M. Bizeul Julien, Les Domaines, Notre-Dame-de-Landes.
- M. Gustave Gantier, la Cornillais, à Sainte-Marie-sur-Mer.
- M. François Rêfif, à la Villedieu, commune d'Erbray.
- M. Pentecôteau, à la Vieillesse, en Saint-Joseph.
- M. Henri Pipaud, au Pont-Béranger, en Saint-Hilaire-de-Chalons.
- Mme Bossis, au Pommier, par Legé.
- M. A. Timonier, à Nort-sur-Erdre.
- M. Pinereau, à Saint-Jean du Pellerin.
- M. Crossouard, à Châteaubriant.
- M. L. Chamard, au Pallet.
- Mme Gastineau, à la Chapelle-Glain.
- M. J.-B. Pellerin, à Sainte-Pazanne.
- Mme Chouin, à Fresnay.

Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.

Devant de tels résultats, toute personne, soucieuse de sa santé et de ses intérêts, comprendra qu'elle doit s'adresser à un Spécialiste de sa Région.

Seul M. LEROY ayant son cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près. Mme LEROY reçoit les dames.

Faites donc appel aux conseils éclairés de notre renommé praticien NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois à :

- NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h., en son cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).
- Saint-Père-en-Retz, lundi 20, Hôtel du Commerce.
- Legé, mardi 21, Hôtel du Cheval-Blanc.
- Maheacou, mercredi 22, Hôtel de la Bièvre.
- Plessé, jeudi 23, Hôtel Beaud.
- Saint-Nazaire, vendredi 24, Hôtel de France (près la gare).
- Pontchâteau, lundi 27, Hôtel Boutigny.
- Vallet, mardi 28, Hôtel Guindon.
- Pornic, jeudi 30, Hôtel Continental.

LEROY, Spécialiste herniaire
6, Rue du Petit-Bacchus (près la Place du Bouffay) - NANTES
Madame LEROY reçoit les Dames

Feuilleton du SYNDICAT DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE 3

Le Mystère de Malbackt

PAR MAX DU VEUZIT

Hélas ! le résultat de mes réflexions ne fut pas très gai. Jusque-là, je n'avais guère mon tuteur, sans en avoir peur pourtant, mais voilà que soudain je me mettais à le redouter sérieusement.

— Qu'avez-vous, Marguerite ? me demanda Benoise en voyant mon front rembruni.

— Rien, répondis-je, dominant mon abattement, car je ne tenais pas à l'inquiéter inutilement. J'ai l'impression que je voudrais être installée à Malbackt ; j'ai hâte de savoir pourquoi Everard Dunbui me fait venir près de lui.

— Vous le savez peut-être trop tôt, dit-elle en hochant la tête. Depuis que j'ai vu ce pays sauvage et ces gens misérables que notre voiture a croisés en route, je n'augure rien de bon de l'issue de notre voyage.

Je ne lui répondis que par un gros soupir et je me mis à manger silencieusement les mets que notre hôtesse plaça devant nous.

Celle-ci avait laissé ouverte la porte qui communiquait entre la petite salle où nous

étions et sa cuisine, de façon sans doute à faire plus rapidement le service, et, de ma place, je voyais le conducteur de notre voiture, assis sur un tabouret de bois, mangeant sa soupe.

L'aubergiste et lui continuaient de parler. C'étaient des potins du pays qu'ils se racontaient et cela ne m'intéressait guère. Cependant, le crûs distingué, à un moment, le nom de mon tuteur et j'écoutai avec plus d'attention, car tout ce qui touchait celui-ci m'intriguait au plus haut point.

— Et tient-il toujours sir Roland en tutelle ? disait la femme.

« Ce garçon est-il vraiment aussi fou qu'il le dit ? »

L'homme sursauta et jeta un rapide regard vers moi, comme s'il avait eu peur que j'eusse entendu la demande.

— Allez au diable, bonne femme, avec vos questions ! fit-il, à moitié contrarié. Il en eût souvent de s'occuper des affaires des grands. Servez-moi une bouteille d'ale et mettez un frein à votre langue : cela

vaudra mieux.

Elle lui apporta le breuvage qu'il demandait.

— Elle n'a pas entendu, dit-elle à mi-voix en jetant un coup d'œil sur moi, qui paraissais fort occupée à découper ma côtelette de mouton.

Le quittant ensuite, elle vint vers nous comme pour s'assurer que rien ne manquait sur la table, et je remarquai qu'elle prit soin de refermer la porte après elle, quand elle s'en retourna.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? me demandai-je alors. Quel est ce sir Roland dont on redoute de prononcer le nom devant moi ?

Pendant quelques instants, je formai toutes sortes de conjectures ; puis, de guerre lasse, aucune ne me paraissant digne d'être retenue, vu que je ne connaissais pas assez mon tuteur pour qu'il pût être vraisemblable, je finis par ne plus penser à la conversation que j'avais entendue et je répondis à ma nourrice, qui me parlait de notre chère Bretagne.

Bientôt, d'ailleurs, le conducteur de la voiture vint nous prévenir que les chevaux étaient attelés et que nous pourrions repartir dès que je serais prête.

— Tout de suite ! lui dis-je.

Et je me hâtai de serrer la modeste repas que nous venions de prendre.

Cette dernière étape de notre voyage s'acheva tristement.

Benoise et moi étions trop préoccupés

pour pouvoir parler et nos yeux erraient pensivement sur le paysage que nous traversions, comme si nous avions voulu interroger les arbres et les plantes pour leur arracher le secret de notre destinée.

A un moment, le chemin tortueux que nous suivions depuis l'auberge devint si mauvais que notre conducteur descendit de son siège et se mit à marcher auprès de ses chevaux.

Passant ma tête à une des glaces baissées, je l'appelai près de moi.

— Sommes-nous encore loin ?... lui demandai-je.

— Quand nous serons sur le plateau, vous apercevrez, dans le lointain, les tours du château de Malbackt, me répondit-il.

— Donc, si j'ai bien compris ce que vous me disiez tantôt, repris-je, nous devons être en ce moment sur les terres de ce domaine ?

— Effectivement ! Ces champs et ces bois en font partie depuis le petit cours d'eau que nous avons traversé, sur un pont, au bas de la côte.

— Et tous ces biens appartiennent à mon tuteur ! m'écriai-je assez étonné.

L'homme me regarda en dessous et ne répondit pas. Il retourna auprès de ses chevaux jusqu'à ce que nous eussions achevé de franchir la sente. Alors, se retournant vers moi, il étendit le bras vers une masse sombre qu'on apercevait à l'autre extrémité du plateau.

— Malbackt ! dit-il seulement.

Mon regard suivit la direction qu'il m'indiquait.

De loin, l'aspect du château était imposant.

C'était une énorme bâtisse de pierres grises que quatre grandes tours dominaient aux angles. Ces tours étaient garnies de créneaux se projetant en dehors des murs et de meurtrières qui semblaient en défendre l'entrée. Un large fossé et d'épaisses murailles crénelées entouraient le corps principal et en faisaient une véritable forteresse.

Cette vaste demeure, qui devait avoir plusieurs siècles d'existence, se dressait à l'extrémité d'un site s'élevant brusquement d'un *glen* (1) escarpé et assez large qui le cernait presque de tous côtés.

Pour y accéder, comme me l'expliqua notre guide, il n'y avait pas d'autre chemin que celui que nous avions suivi jusque là, les flancs du *glen* étant absolument inaccessibles.

PRIX-COURANT

Alimentation du Bétail

Brûlures de Riz... 85 »
Farine de Manioc... 100 »
Riz Saigon n° 1, par 100 kilos... 75 »
Issues de riz... 70 »
Remouillage de fèves... 78 »
Mais pour volailles... 85 »
Les 100 kilos logés sur wagons Nantes, Chantenay

« LE TITAN » 105 »

Farine alimentaire pour porcs et bovins

Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux Arachide « Armor » 100 »

— Coprah en pain logé 90 »

Sorgho... manque

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1... 75 »

— « Sucraff » N° 2... 72 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 %

avoine, 35 % mélasse... 95 »

Alimen. à Picotin, pour chevaux de campagne (sucédants, avoine, tourteaux) 103 »

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs... 107 »

Optima pour porcelets et truies... 157 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BEUFS VACHES ET VEAUX

Optima Lait... 105 »

Optima pour engraissement des beufs... 107 »

Optima farine lactée pour veaux, par sacs de 5 kilos... 14 »

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé... 115 »

Grande Pondeuse... 130 »

Farine de viande... 180 »

Farine d'os alimentaire... 87 »

Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Provendeine

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse... 86 »

Son mélassé Say, 50 %... 103 »

Paille mélassée Say, 50 %... 72 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

LES EGLISOTTES (Gironde)

A LOUER de suite, maison d'habitation, dépendances, terres labourables, jardin, étang, 1 hectare 30.

A LOUER pour le premier septembre 1932, ferme de 8 hectares en vignes, prés, taillis et labour-verger.

A VENDRE, sur Saint-Sébastien-sur-Loire, beaux terrains à construire.

Pour renseignements et traiter s'adresser à M. MINIER, expert à Saint-Sébastien-sur-Loire.

A VENDRE

A 8 km. Angoulême, près important canton, propriété rapport 65 ha, habitations 5 pièces et 2 pièces en deux exploitations, terres, prés, bois, vignes, en plein rapport ensemble ou en détail, vente de tous produits assurée. Prix : 250.000. Autres propriétés, toutes contenance, A. Audouin au Planet-Rousne (Charente).

Le Savon des Marcheurs

prévient et guérit les AMPÔLES, ECORCHURES, ECHAUFFEMENTS des pieds, de l'aine ou des aisselles, diminue la transpiration, rafraîchit la peau et désodorise la sueur.

Lire la brochure jointe à tout envoi. En vente dans toute bonne Pharmacie et Herboristerie, Pharmacie BONHOMME, à Vitry, 4 francs la boîte, franco.

CIDRE

COLORE - BONIFIE CONSERVE - CLARIFIE MALADIES GUÉRIES

PAR LES PRODUITS GATÉ

1^{re} PH^{ie} et E. GALICHÈRE - BLO

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicaud, à Fay-de-Bretagne; Garnier, à Pont-Château; Alain Laget, à Savenay; Thibault, à St-Mars-la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Leroux, à Plessé.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVON » pour pondeuses... 135 »

Huiles Comestibles

Établissements H. de la Tuillaye

HUILE D'OLIVE

Par estagnon de 5 litres... 50 »

(logés franco gare).

Par estagnon de 10 litres... 113 »

(logés franco gare).

HUILE « LA DÉLICATE »

5 litres, La Délicate, logés franco gare, 35 fr.

10 litres, La Délicate, logés franco gare, 66 fr.

5 litres, La Délicate, logés départ Nantes, 29 fr.

10 litres, La Délicate, logés départ Nantes, 57 fr.

28 litres, La Délicate, nus départ Nantes, 4 fr. 60 le litre.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur... 280 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

Savon Croix d'Or... 290 »

Les 100 k. départ Nantes.

Produits Viticoles

Sulfate cuivre (rare) français ou belge... 165 »

Bouillie Azur... 190 »

Bouillie Barousse, par caisse de 12 paquets de 2 kilos, 230 fr. les 100 kilos, départ Nantes.

Bouillie Maclefield, caisse de 25 paquets de 2 kilos, bouillie 60 %, 210 fr.; Bouillie 50 %, 195 fr., les 100 kilos, départ Nantes.

Pour livraison par sacs de 50 kilos, diminution de 25 fr. par 100 kilos.

Sulfostéatite, les 100 kil. 140 »

Soufre... 130 »

Arséniate de plomb, 40 fr. le bidon de 4 kilos.

RELIGIEUSE

Donne secret pour guérir Pipi suint et Hémorroïdes. Maison VERA, à Nantes

Bouteuses Presseuses

VENDEUR 327 Rue St-Martin PARIS

Conservation parfaite des coufs par les procédés et pratiques

COMBINES BARRAL

5 COMBINES BARRAL pour traiter 500 coufs

11 francs franco

Adressez les commandes avec mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. P. RIVIER fabricant des COMBINES BARRAL 5, villa d'Alesia, Paris 14^e (Prospérité grain)

La TREMATODINETTE

contre la COCCIDIOSE

Gros ventre des Lapins, etc.

Adrien SASSIN, Produits vétérinaires, ORLÉANS

Brochure de 50 pages sur maladies graves sur demande

La Pomme de Venol

guérit sûrement et rapidement le VACCIN et les CREVASSES de la mamelle des Vaches

Pharmacie ROBERT Pont-Audemer (Eure)

En Vente au Syndicat

DRAPEAUX POUR SOCIÉTÉS

BANNIÈRES - INSIGNES

ÉCHARPES POUR MAIRES ET ADJOINTS

A. CHAPEAU

Fabricant

8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES

Remise de 10 % aux sociétés

Pour Vos CYCLES

Vos MACHINES À COUDRE

Vos ÉCRÉMEUSES

qui représentent pour vous les MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITÉ et de GARANTIE

FONTENEAU, Constructeur

Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, NANTES - Ateliers : 3 bis, Rue Labbé

Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE

Catalogue et Liste des Représentants sur demande

Mais de Semence

Mais roux des Landes... 115 »

départ Saint-Mars-du-Désert ou Saint-Pazanne

Mais Bulgare... 95 »

départ Carquefou ou Saint-Mars-du-Désert.

Mais Carcassonne... 150 »

départ Basse-Indre.

Le tout aux 100 kilos.

Huiles à Machines

Nous pouvons fournir à nos adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 25 et 30 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

Par 100 k. 50 l. 25 l.

Demi-fluide... 3 20 3 60 4 »

Épaisse... 3 30 3 70 4 10

P cylindre vapeur 4 50 4 90 5 30

Pour Mouvements... 3 40 3 80 4 20

P Transmissions... 3 20 3 60 4 »

P Moteur Electr. 4 20 4 60 5 »

P Moteur Diésel 4 20 4 60 5 »

Pour écremeuses :

Demi-blanche... 4 10 4 50 4 90

Blanche pure... 4 60 5 » 5 40

Pour Moteurs et Autos :

Très fluide (Ford) 3 90 4 30 4 70

Fluide, 1/2 fluide... 4 20 4 60 5 »

1/2 épaisse... 4 40 4 80 5 20

Épaisse... 4 70 5 10 5 50

Huile Noire épaisse pour boîtes de vitesses... 4 » 4 40 4 80

Huile « Evergreen » toujours verte, supérieure, A demi-fluide et B. B. demi-épaisse... 7 40 7 80 8 20

Huile de ricin pure 8 » 8 40 8 80

Si vous cherchez de la MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE : ménages ou homme seul, jardiniers, vigneron, basse-couriers, bonnes de fermes, cultivateurs... faites une annonce de quelques lignes, aux OFFRES ET DEMANDES de ce Bulletin.

Plus de Chevaux pousseurs

Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du poulmon par le renommé « SIROP FRUCTUS » du vétérinaire suisse J. Bellwald. Le Sirop Fructus (brevet) est un remède végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers de remerciements des propriétaires. Ne confondez pas mon produit avec d'autres que des gens qui ne sont pas de la partie assistent de vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la boîte de 14 tubes, impôts et frais compris, Fr. 31,50 franco.

Des avis pratiques concernant le régime et soins aux chevaux, ainsi que le mode d'emploi accompagnent chaque envoi. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement à l'unique dépositaire.

Monsieur le Professeur F. PARAT

Saint-Jean-de-Côle (Dordogne)

Compte chèques postal Lyon 287-60.

Tous les envois se font par poste. Envoyer mandat ou virement postal avec commande.

Voitures d'Enfants

SPECIALITÉ

MAINGUY

23, Chaussée Madeleine - NANTES

Engrais de Printemps

POUR COUVERTURE

POUR SEMENCES

POUR VIGNES

Primoseine Salmon

Engrais organique incomparable à base de poudre d'OS et CORNE torréfiée

PUISSANT - DURABLE

Fabrique des Engrais SALMON

ISSÉ (Loire-Inférieure)

Une seule Marque

« STELLA »

qui représente pour vous les MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM de QUALITÉ et de GARANTIE

FONTENEAU, Constructeur

Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la Madeleine, NANTES - Ateliers : 3 bis, Rue Labbé

Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE

Catalogue et Liste des Représentants sur demande

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPÉRATIVE a payé les blés culture :

154 et 156

suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 16 juin.

Blé moralement sans ail, base 73 kilos reversibles... 154

Blé sans ail, base 73 kilos reversibles... 156

Avoines grises ou noires... 114

Avoine Plata 55 kilos... 26

Sarrasin (Bretagne)... 106

Sarrasin (Loire-Inférieure)... 104

Orge Marché... 104

Seigle du Danube... 104

Son bonne fabrication... 45

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé en bottes... 220 à 225

Paille de blé pressée... 245 à 250

Paille d'orge en bottes... 200 à 205

Paille d'avoine en bottes... 210 à 215

Paille d'avoine pressée... 220 à 225

Foin, les 1.000 k. (suiv. qual.) 150 à 200

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 10 juin

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 522 — 1^{re} qualité, 5,25 à 6,25 ; 2^e qual., 4,25 à 5,25 ; 3^e qual., 3,25 à 4,25.

BEUFS : 4 — Devant : 1^{re} qualité, 2,50 à 2,75 ; 2^e qual., 1,75 à 2,50 ; 3^e qual., 0,75 à 1,75. Derrière : 1^{re} qualité, 5,50 à 6,50 ; 2^e qual., 4,50 à 5,50 ; 3^e qual., 3,50 à 4,50.

MOUTONS : 307 — 1^{re} qualité, 7,50 à 8,50 ; 2^e qual., 6 à 7 fr. ; 3^e qual., 5 à 6 fr. Agneaux sans tarif.

PRIX DU KILO SUR PIED

BEUFS : Plus bas, 0,75 ; plus haut, 6,50 ; prix moyen, 3,62.

VEAUX (suivant qualité) : Plus bas, 3,25 ; plus haut 6,25 ; prix moyen, 4,75.

MOUTONS : Plus bas, 5 fr. ; plus haut, 8,50 ; prix moyen, 6,75.

Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Cours du 15 juin

Artichauts, les 12, 10 fr. — Asperges, la botte, 4 fr. — Carottes, la botte, 2 fr. — Choux pommes, les 18, 2 fr. — Choux-fleurs, les 11, 15 fr. — Concombres, la pièce, 3,50. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. — Biscarades, les 12, 6 fr. — Epinards, le kilo, 2 fr. — Haricots verts, le kilo, 12 fr. — Laitues, la pièce, 0,25. — Melons, la pièce, 12 fr. — Navets, la botte, 1,50. — Noix, le kilo, 5 fr. — Oseille, le kilo, 0,50. — Oignons, la botte, 1,50. — Poireaux, la botte, 3,50. — Petits pois, le kilo, 0,80. — Radis, les 12, 6 fr. — Pommes de terre : Noirmoutier, le kilo, 0,70.

Cours des Vins

Muscadet 1^{er} choix... 750 à 800

Muscadet 2^e choix... 700 à 750

Gros-plant 1^{er} choix... 300 à 375

Gros-plant 2^e choix... 250 à 300

Noah (suivant degré)... 100 à 130

Chemins de Fer d'Alsace et de Lorraine, de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans et de Paris à Lyon, et à la Méditerranée

AMÉLIORATION DU SERVICE DES COLIS EXPRESS

PENDANT LE SERVICE D'ÉTÉ

Expéditeurs de colis de moins de 10 kgs qui désirent que vos envois arrivent le plus vite possible :

Utilisez le service des Colis Express des Grands Réseaux (Tarif G. V. 10/10).

Le service d'été qui sera mis en application le 22 mai 1932 améliorera sensiblement encore les conditions de transport de ces colis qui sont acheminés dans les mêmes conditions de vitesse que les bagages.

Rappelez-vous que les Colis Express parviennent à destination par tous trains express ou rapides, exactement comme un voyageur pressé, dont vous suivez le parcours en consultant l'horloge.

Il suffit de déposer les colis à la gare de départ 30 minutes avant l'heure du train.

Pas de formalités ennuyeuses : vous remettez un simple bulletin d'expédition contre-réception (coupon détachable).

Les colis peuvent comprendre toutes marchandises — sauf les objets d'art ou de valeur et les matières dangereuses — en particulier :

Des denrées, fleurs, petits animaux vivants, vêtements, produits chimiques ou pharmaceutiques, appareils divers, pièces de rechange, outillage, échantillons, fournitures...

Si votre destinataire doit aller chercher les colis dans une gare pourvue d'un service de factage, indiquez-le sur le bulletin d'expédition ; sinon, sans que le destinataire ait à se déranger, l'envoi lui sera livré à domicile.

N'omettez jamais de consulter la liste des localités pourvues d'un service de livraison à domicile « par express », où la livraison peut être faite chez le destinataire dans un délai de moins de 2 heures après l'arrivée du train.

Et n'oubliez pas que le service fonctionne les dimanches et fêtes comme les autres jours

MARCHÉS RÉGIONAUX</